

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE SAINTE FOY SAINT SULPICE**

**SEANCE DU 7 FEVRIER 2025**

Del2025-02-7

Date de la convocation : 28 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres excusés : 3

Nombre de membres absents : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le sept février, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Sainte Foy Saint Sulpice, dûment convoqués, se sont réunis, en session ordinaire, salle du conseil municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Mickaël MIOMANDRE, Maire

**PRESENTS** : Messieurs MIOMANDRE M. - COUTURIER A. - DE OLIVEIRA F. – DUINAT J. – PALLUAT DE BESSET D. – REBOUX A. – RICO S. - THIVOLET D.– VIAL F. - Mesdames ARTHAUD V. - MOREL P. - TRICAUD M.

**ABSENTS EXCUSES** : Messieurs PONVIANNE G. (a donné procuration à Mme MOREL Paulette) – JURINE T. (a donné procuration à M. MIOMANDRE Mickaël) - VERCHERAND P.

**ABSENT** :

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Paulette MOREL

**OBJET : PROJET CITY-STADE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT :**

Monsieur le Maire présente le projet d'installation d'un city-stade, entre le terrain de foot et le terrain de tennis. Le montant des travaux s'élève à 40 014.50 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter la subvention au titre de l'Agence Nationale du Sport, pour aider aux travaux d'aménagement et d'installation d'un city-stade.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Décide de solliciter une subvention au titre de l'Agence Nationale du Sport pour aider aux travaux d'aménagement et d'installation d'un city-stade ;**
- **Charge Monsieur le Maire de constituer le dossier ;**
- **L'autorise à signer toutes les pièces y afférant.**

Fait à Sainte Foy Saint Sulpice, le 7 février 2025

Le Maire  
Mickaël MIOMANDRE



La secrétaire de séance,  
Paulette MOREL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202210-20250207-DEL2025-02-7-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2025